

# Proverbes et parémies: problèmes définitoires et méthodologiques

## *Proverbs and Paroemias: Definition and Methodology Issues*

---

DAMIEN VILLERS

Département des Etudes du Monde Anglophone  
Université de Toulouse Jean Jaurès  
5 allée Antonio Machado, Toulouse, 31100, France  
damien.villers@univ-tlse2.fr  
Orcid ID 0000-0002-6382-4731

RECIBIDO: 8 DE OCTUBRE DE 2021  
ACEPTADO: 13 DE ENERO DE 2022

**Resumen:** El artículo considera en primer lugar la falta de consenso acerca de la noción de proverbio, y analiza los motivos, examinando los diversos métodos utilizados. A continuación, se clasifican mediante una escala de consenso los criterios definitorios usados en la bibliografía especializada. Luego el artículo se concentra en la metodología y discute las limitaciones recurrentes de los enfoques tradicionales, y formula una serie de principios con el fin de reforzar la legitimidad de las tentativas de definición. Estos principios tratan cuestiones como la manera de redactar una definición, la productividad de los diversos métodos, la redundancia de ciertos criterios, o la selección del corpus. Subrayan, en fin, la necesidad de una definición analítica interdisciplinaria que tenga en cuenta el fenómeno del deslizamiento categorial.

**Palabras clave:** Paremiología. Fraseología. Proverbio. Definición. Metodología. Terminología.

**Abstract:** This article first analyses the reasons for the absence of clear consensus among scholars and includes a summary of the main trends and methods in specialised literature, as well as a “scale of consensus” for definition criteria. The second part focuses on methodology and describes common pitfalls in traditional definition approaches. A series of principles is then devised in order to increase the efficiency of proverb definition. Such principles tackle issues such as the contents and form of a definition, the choice in the corpus or approach to define proverbs, or the redundancy of some definition criteria. They ultimately stress the necessity of a transdisciplinary, analytical approach that incorporates class hybridity.

**Keywords:** Paremiology. Phraseology. Proverb. Definition. Methodology. Terminology.

**Résumé:** L'article s'intéresse dans un premier temps à l'absence de consensus général autour de la définition du proverbe et en analyse les raisons, tout en examinant les diverses méthodes utilisées. Les critères définitoires utilisés dans la littérature spécialisée sont ensuite classés sous la forme d'une échelle de consensus. L'article se concentre alors sur la méthodologie et fait état des insuffisances récurrentes dans les approches traditionnelles, et une série de principes sont formulés afin de renforcer la légitimité de toute tentative de définition. Ces prin-

cipes abordent des points comme la manière de rédiger une définition, la productivité des diverses méthodes, la redondance de certains critères, ou encore le choix du corpus. Ils mettent en avant la nécessité d'une définition analytique interdisciplinaire qui prenne en compte le phénomène de glissement catégoriel.

**Mots-clés:** Parémiologie. Phraséologie. Proverbe. Définition. Méthodologie. Terminologie.

## SUR L'IMPOSSIBILITÉ D'UNE DÉFINITION UNIVERSELLE

**M**algré le regain d'intérêt dont le proverbe bénéficie dans les études linguistiques, la difficulté de la définition de ce genre demeure. Contrairement à la matière organique ou aux objets qui sont constitués d'atomes, les proverbes ne peuvent être identifiés à l'aide d'outils scientifiques. Par conséquent, la parémiologie,<sup>1</sup> comme beaucoup de sciences dites "molles", est sujette à des querelles typologiques et terminologiques. Anscombe (2000, 8) dénonce un "flou total concernant la terminologie" autour des proverbes. Dans son entrée sur les proverbes dans l'encyclopédie des formes brèves, Grzybek affirme qu'il "n'existe pas de définition généralement acceptée qui couvre toutes les spécificités du genre proverbial" (1994, 227). Plus de vingt ans plus tard, cette affirmation est toujours d'actualité. Dans son chapitre sur la définition du proverbe, Norrick note qu'il "n'existe pas de proverbialité unique ni de définition inclusive unique du proverbe", ajoutant que "tenter de définir la proverbialité en se basant sur des propriétés spécifiques" est une tâche futile (14). Malgré tout, d'innombrables tentatives ont vu le jour. Mieder ironise à ce sujet: "On peut presque affirmer qu'il y a plus de tentatives de définition qu'il n'y a de proverbes" (1989, 13). Une liste plus exhaustive pourrait être dressée mais le constat serait le même: le principal consensus parmi les spécialistes du proverbe est l'absence même de consensus sur sa définition.

1. Il s'agit de l'étude des parémies, c'est-à-dire des énoncés sentencieux. Il en existe plusieurs conceptions plus ou moins larges. Certains experts la réduisent à l'étude des proverbes, tandis que d'autres en font un quasi-synonyme de la phraséologie, l'étude de toutes les unités préconstruites. La plupart des spécialistes se situent à mi-chemin de ces deux extrêmes et en font l'étude des énoncés phrastiques "sentencieux".

Les principales raisons d'une telle absence de consensus sont diverses: l'étude des proverbes est une entreprise éminemment interdisciplinaire et les chercheurs ont des méthodes, opinions, besoins divergents. En premier lieu, certains chercheurs font preuve d'un certain "pessimisme"<sup>2</sup> et pensent qu'il n'est pas possible de définir les proverbes. Le plus célèbre d'entre eux est sans aucun doute Archer Taylor, dont les paroles ont été citées si souvent qu'elles sont en quelque sorte devenues proverbiales chez les parémiologues anglophones:

La définition d'un proverbe est trop difficile pour en valoir la peine; et si, par bonheur, nous réunissions en une seule définition tous les éléments essentiels et donnions à chacun l'importance qu'il mérite, nous n'aurions même pas alors le début d'une piste. Une qualité insaisissable nous dit que telle phrase est proverbiale et que telle autre ne l'est pas. Par conséquent, aucune définition ne nous permettra d'identifier positivement une phrase comme étant proverbiale. (2)

D'autres spécialistes pensent qu'il n'est pas possible de définir les proverbes en raison de leur nature instable. Par exemple, Meschonnic affirme que les proverbes ne peuvent être définis parce que "le référent dépend de la situation" (425), tandis que Krikmann plaide en faveur de "l'indéfinition sémantique" des proverbes. Ce point de vue se retrouve surtout chez les chercheurs qui privilégient une approche sociolinguistique de la définition des proverbes.

Même parmi les chercheurs décrits comme "optimistes", qui sont convaincus qu'il est possible de définir le proverbe, de nombreuses approches existent: folkloriste, sémantique, pragmatique, stylistique, sociologique, et bien d'autres encore. Cette diversité est encore plus grande chez les non-spécialistes. Honeck énumère sept "points de vue" principaux pour aborder les proverbes (5):

- Le point de vue subjectif, basé sur les sentiments personnels ou l'intuition.
- Le point de vue formel, basé sur les caractéristiques linguistiques et sémantico-logiques.
- Le point de vue religieux, basé sur leur message moral ou la source des textes religieux.

---

2. En parémiologie, ces deux visions qui s'opposent (ceux qui pensent qu'une définition est possible et ceux qui pensent que c'est impossible) sont souvent nommées "optimiste" et "pessimiste", après Kleiber (2000, 39).

- Le point de vue littéraire, basé sur leur valeur émotionnelle ou esthétique dans la prose ou la poésie.
- Le point de vue pratique, fondé sur les applications dans la vie réelle (psychothérapie, publicité, etc.).
- Le point de vue culturel, fondé sur les contextes et les situations socioculturels.
- L’approche cognitive, défendue par Honeck, basée sur les processus mentaux.

Les points de vue formel, culturel et cognitif sont plus scientifiques dans leur approche et peuvent contenir de nombreuses sous-catégories, comme c’est le cas pour l’approche formelle ou linguistique. Compte tenu du grand nombre de domaines qu’elle englobe, il est difficile d’imaginer que l’approche linguistique soit unifiée, aussi scientifique soit-elle. En outre, les spécialistes de chaque discipline élaborent des définitions afin de les appliquer à leur domaine d’étude, ce qui n’est pas sans créer une sorte de solipsisme.

Ainsi, la plupart des folkloristes, comme Archer Taylor ou Wolfgang Mieder, soulignent régulièrement l’importance de notions telles que le caractère usité (“currency”), tandis que les spécialistes de la pragmatique, comme Arvo Krikmann, mettent en avant leurs multiples fonctions et leur potentiel communicatif. De la même manière, les linguistes qui choisissent une approche rhétorique ou stylistique ont tendance à affirmer que les caractéristiques poétiques, comme la rime ou le parallélisme, sont des composantes essentielles (Dundes; Anscombe 2000; 2012; 2017). Quant aux spécialistes de la sémantique, ils soulignent de manière unanime le sens généralisant des proverbes (Grzybek 2015; Kleiber 2000; 2019; Mejri, etc.). Les chercheurs ayant une approche moins linguistique et plus culturelle ont tendance à choisir des caractéristiques largement différentes, comme Winick, qui place la “sagesse” au centre de la définition du proverbe (367). La liste pourrait se poursuivre presque indéfiniment, mais le constat est déjà clair: cette abondance d’approches entraîne une gamme de définitions très diverses, axées sur les besoins de chaque auteur. À l’inverse, certains chercheurs ne se soucient guère de la définition du proverbe car elle n’est pas d’une grande utilité pour leurs travaux. Ils choisissent simplement de se concentrer sur des aspects plus importants.

D’autres chercheurs choisissent une méthodologie très singulière pour définir les proverbes. Au lieu de fonder leur définition sur leurs propres critères, ils la fondent sur les critères des autres. C’est le cas de l’approche émique, principalement utilisée par les anthropologues, où la définition est basée sur

les croyances des membres ou des “initiés” d’un groupe culturel. L’approche émique peut être résumée comme suit: “si les gens croient que c’est un proverbe, alors c’est un proverbe”. D’un point de vue linguistique, une telle approche serait probablement considérée comme une forme d’anarchie typologique mais les anthropologues qui favorisent l’approche émique avanceraient que les définitions dépendent d’aspects culturels. Cette approche présente néanmoins un sérieux avantage: elle facilite grandement la définition des proverbes. En évitant les méthodes analytiques complexes, elle résout un célèbre paradoxe résumé par Milner, qui se demande pourquoi il est si facile de reconnaître les proverbes quand on les entend –même pour la première fois– et pourtant si difficile de s’accorder sur la façon de les définir (50). La réponse se trouve dans la perception de la proverbialité.

Afin d’évaluer la façon dont les gens perçoivent les proverbes, Wolfgang Mieder a mené une enquête auprès de 55 non-spécialistes. Il a résumé leurs réponses comme suit: “Un proverbe est une phrase courte, généralement connue du peuple, qui contient sagesse, vérité, morale et les opinions traditionnelles sous une forme métaphorique, fixe et mémorisable, et qui est transmise de génération en génération” (Mieder 1989, 13; 2004, 3).

Ce condensé correspond fortement à la “vulgate” décrite et dénoncée par Anscombe (2000, 7). Mieder note immédiatement que cette définition n’est pas très scientifique mais elle reste relativement proche de celles proposées par les chercheurs. En effet, Whiting, Honeck, Villers (2014) ou Bhuvanewar ont passé en revue un grand nombre de définitions ou taxonomies savantes et les critères avancés par les experts sont relativement similaires. Si un condensé devait être rédigé, il serait identique au résumé de Mieder. Cela montre que la perception joue un rôle important dans bon nombre de définitions. Ainsi, dans son chapitre sur la définition du proverbe, Norrick soutient que la proverbialité doit être considérée comme “une question de prototypicalité” (14). Cela signifie qu’un énoncé doit être considéré comme proverbial s’il contient un certain nombre de marqueurs proverbiaux tels que la métaphore, la rime ou le parallélisme.

Dans la littérature spécialisée, il est possible d’observer que les critères définitoires commentés suscitent un degré d’adhésion variable. Cela est particulièrement vrai si l’on les articles, chapitres et livres consacrés à la définition du proverbe, ce qui était l’objet de la thèse de doctorat de Villers (2014). Les critères définitoires peuvent ainsi être classés selon une échelle de consensus, des plus contestés aux plus consensuels:

- Critères non grata: implication structurelle, humour, ancienneté, archaïsme formel.
- Critères controversés: métaphore et figurativité, vérité, prescriptivité, sagesse, concision, implication sémantique, traits rythmiques, fixité et “figement”.
- Critères rarement analysés mais souvent considérés comme obligatoires une fois pris en compte: thématique (directement) humaine, anony-mat collectif.
- Critères à fort consensus: autonomie grammaticale (statut de phrase ou tour “conversationnel”), sens généralisant (généricité sémantique), caractère commun ou “conventionnel”.<sup>3</sup>

Bien qu’il n’y ait pas une seule “proverbialité”, comme le constate Norrick (14), force est de constater que certains critères sont plus consensuels et sont donc une première clé vers un début de solution. Cet article ne s’inscrivant en aucun cas dans le courant dit “pessimiste” représenté par Archer Taylor, il doit donc entreprendre de s’attaquer au cœur du problème terminologique et définitoire: la méthodologie.

#### PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES POUR LA DÉFINITION DU PROVERBE

Puisqu’il n’est pas scientifiquement possible de prouver que tel ou tel critère définitoire est le plus fonctionnel pour définir le proverbe, rendant impossible un vrai consensus sur sa définition, le compromis le plus productif est de se concentrer sur la méthodologie, une des principales raisons de la jungle terminologique qui prolifère en parémiologie. Ainsi, la mise au point de certaines garanties méthodologiques permettra d’obtenir la définition la plus fonctionnelle et stable, faisant pencher au passage la balance en faveur de certains critères définitoires.

##### 1. *Le principe analytique*

Le principe analytique veut que la définition du proverbe soit basée sur une méthodologie analytique, c’est-à-dire l’identification de critères définitoires

---

3. Cela implique que l’énoncé est connu et usité dans une communauté linguistique. D’un point de vue cognitif, cela implique que l’énoncé est préconstruit. D’un point de vue formel, cela implique une certaine fixité ou stabilité.

stables, plutôt que sur la perception ou l'intuition personnelle. Il n'est donc pas compatible avec les approches émiques ou subjectives –décrites ci-dessus– dans la mesure où ces dernières reposent sur le sentiment de non-spécialistes, qui ne sont souvent pas intéressés ou compétents pour une telle tâche.

En outre, ces approches, ainsi celle centrée sur le nombre de marqueurs “prototypiques”, sont trop sujettes aux biais cognitifs. Toute définition axée autour de la *perception* soulève plusieurs préoccupations. Dans le cas de la proverbialité, elle dépend surtout des apparences. Ces dernières, nous rappelle un proverbe, sont trompeuses. Les sondages et les tests menés par Arora et Villers (2014) révèlent que la présence de marqueurs proverbiaux ou “caractéristiques poétiques” suffit à tromper les personnes sondées, leur faisant croire que les phrases fabriquées pour les enquêtes sont plus “proverbiales” que les proverbes attestés. Il a été argumenté dans Villers (2017) que ces fameux “marqueurs proverbiaux” ont pour fonction première de faciliter la propagation ou “réplication” des proverbes.

Le principe analytique permet ainsi d'éviter les écueils d'une approche trop subjective mais il implique une contrepartie sur l'identification des proverbes: si l'on présente à un expert une formule qu'il ne connaît pas, il ne peut pas immédiatement décider s'il s'agit d'un proverbe ou non. Avant d'arriver à une conclusion, il devra vérifier plusieurs éléments, notamment si la formule est ou a été utilisée dans une communauté linguistique ou si elle est associée à un auteur spécifique. Cette approche peut ainsi paraître décevante car moins prompte que l'approche émique pour l'identification des proverbes peu connus mais elle offre des résultats plus stables et donc plus opérationnels.

## 2. *Le principe de différenciation*

Conformément au principe de différenciation, une bonne définition se doit de discriminer, de fixer des limites. Les critères de définition choisis doivent donc être un ensemble de caractéristiques obligatoires plutôt que des attributs communs. En conséquence, les adverbes de gradation, de fréquence ou d'approximation doivent être évités: affirmer que les proverbes sont “plus ou moins” anciens ou “souvent” métaphoriques n'est pas une définition. Il s'agit simplement d'une description. Le principe de différenciation implique également que les notions subjectives ou floues sont à proscrire car elles ne distinguent pas de manière efficace les candidats proverbiaux; c'est le cas des notions de sagesse, de concision ou encore le soi-disant caractère “accrocheur” des pro-

verbes. Le principe de différenciation est totalement incompatible avec une vision prototypique de la définition du proverbe, selon laquelle les parémies obtiennent leur label proverbial à condition d’atteindre un certain –mais néanmoins incertain– “degré” d’apparence proverbiale.

### 3. *Le principe de systémisation*

Le principe, qui découle du précédent, implique que la classe des proverbes soit clairement séparée de ses proches “voisins” afin de la situer au sein d’un système ou d’une typologie globale des énoncés sentencieux, souvent appelés “parémies”. Les critères définitoires ne définissent pas seulement ce qu’est un proverbe, ils indiquent aussi ce qu’il n’est pas. Plusieurs linguistes s’efforcent de situer le proverbe dans une typologie plus globale (Schapira 1999; Anscombe 2008; 2017; Gómez-Jordana Ferary; Villers 2014; Kleiber 2019, etc.).

Ainsi, il est généralement admis que le critère de préconstruction distingue les proverbes des détournements proverbiaux et des créations personnelles. L’autonomie grammaticale les distingue des locutions verbales (*cracher le morceau*) et de nombreux autres types, traditionnellement considérés comme des idiomes. Le caractère généralisant les différencie des phrases situationnelles (*Un ange passe*) tandis que le critère humain et l’anonymat collectif séparent respectivement les proverbes des dictons météorologiques et des citations. Des critères plus controversés permettent d’opérer des distinctions supplémentaires. Par exemple, la métaphore est parfois utilisée pour séparer les proverbes “véritables” des maximes. Quels que soient les critères retenus, l’intégration du proverbe dans une typologie augmente considérablement la légitimité d’une définition et d’une étude.

### 4. *Le proverbe comme sous-classe spécifique*

Ce principe, qui complète le précédent, implique que le terme “proverbe” ne devrait pas être utilisé comme un terme générique ou un hyperonyme pour désigner plusieurs catégories d’énoncés. Cet usage générique a été proposé dans l’appel à communication de la journée d’étude *Les formules sentencieuses en contraste* à Madrid en mai 2021. Il se retrouve notamment chez les auteurs qui refusent d’opérer des distinctions trop complexes (Conenna 31). Toutefois, l’absence de consensus autour du genre proverbial ne doit pas pour autant mener à l’abandon des distinctions de catégories, car cela apporterait encore plus de



confusion pour ce genre communément vu comme une sous-classe spécifique de parémie. En outre, il existe déjà de nombreux termes hyperonymiques plus ou moins synonymes<sup>4</sup> pour désigner tous les énoncés phrastiques généralisants: *parémies*, *énoncés sentencieux*, *formes brèves*, *énoncés sapientiels*, *formes sapientiales*, *phrasèmes phrastiques*, *phrases stéréotypées*, *phrases toute faites*, etc. Il existe aussi des termes encore plus génériques pour désigner l'ensemble des formes dites "figées", qu'elles aient le statut de phrase ou pas: *unités phraséologiques*, *formes figées*, *phrasèmes*, *stéréotypes de langue*, *unités polylexicales*, *locutions*, etc.

Dans les études en langue anglaise qui ont une approche folkloriste, il est possible de noter une tendance à utiliser le terme *proverbe* de manière assez générique, jusqu'à en faire un synonyme proche d'*unité phraséologique*. C'est le cas dans les travaux de Taylor (184), Mieder (2004, 12) ou Norrick (8), où des expressions telles que "mad as a hatter" (*fou à lier*) sont qualifiées de locutions "proverbiales". C'est également le cas dans plusieurs dictionnaires de "proverbes" qui comportent une majorité d'expressions idiomatiques, comme le *Wordsworth Dictionary of Proverbs* (édition 2006), ou le *Oxford Dictionary of English Proverbs* (édition 1970) avant qu'il ne soit à nouveau compilé et condensé dans le *Concise Oxford Dictionary of Proverbs* (à partir de 1982), beaucoup plus proverbial. Un tel empiètement terminologique est une complexification inutile et a été dénoncé par plusieurs phraséologues, dont Burger *et al.* (11).

### 5. Le principe d'interdisciplinarité

Le principe d'interdisciplinarité veut que la définition du proverbe soit abordée sous différents angles, afin d'évaluer la pertinence et le poids d'un nombre optimal de critères. Cette exigence est due à la nature interdisciplinaire des proverbes. Prenons l'exemple de l'approche linguistique ou formelle, qui est dominante dans la parémiologie en langue française. Elle est à l'origine de plusieurs caractéristiques importantes et fonctionnelles (autonomie grammaticale, sens générique, etc.) mais elle s'appuie trop souvent sur des critères formels –et controversés– tels que le figement<sup>5</sup> ou les schémas rythmiques. Anscombe (2000; 2017) va même jusqu'à rejeter le figement des proverbes au profit de

4. Certains termes, comme "phrase stéréotypée", sont utilisés chez certains auteurs de manière encore plus hyperonymique et incluent même les phrases situationnelles.

5. De nombreux auteurs s'accordent toutefois à dire qu'il s'agit d'un phénomène scalaire ou posédant plusieurs degrés: Gross 11; Conenna 30, ou encore les nombreux spécialistes ayant contribué au numéro de la revue *Linx* de 2005 sur le semi-figement (Balibar-Mrabti/Vaguer).

moules ou matrices rythmiques. De nombreux linguistes partagent cette vision rythmique du proverbe (Dundes; Dessons; Conenna; Sevilla-Muñoz; Oddo; D'Andrea, etc.). A titre d'exemple, Sevilla-Muñoz (103) refuse le statut de proverbe à *Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué* et *Un malheur n'arrive jamais seul* en raison de leur manque d'élaboration. Elle accorde en revanche le statut de proverbe à *Ane d'Arcadie chargé d'or mange chardons et ortie* en vertu de ce même critère. Une telle position revient à ignorer le caractère conventionnel ("currency" en anglais) des proverbes, si cher aux folkloristes. En outre, cette tendance à vouloir faire rentrer les proverbes dans le moule du langage versifié est fermement décrié chez les folkloristes, comme Taylor (135), ou même par des spécialistes de la poésie comme Gouvard (197).

A l'inverse, l'approche folklorique accorde une grande importance à cette notion de conventionnalité –ou de préconstruction selon un angle cognitif– de laquelle découlent de nombreuses autres approches: l'approche polyphonique, initiée par Grésillon et Maingueneau, qui voit les proverbes comme des énoncés où la voix de l'énonciateur se superpose à une voix collective, ou encore la théorie des proverbes comme dénominations défendue par Kleiber (2000; 2019). Toutefois, cette approche folklorique prend rarement en compte des critères linguistiques comme le sens générique ou l'autonomie grammaticale. C'est ce qui explique la tendance des folkloristes à ranger sous l'étiquette proverbiale des énoncés ne possédant pas ces deux caractéristiques. Enfin, certains critères pourtant productifs, comme la thématique humaine ou l'anonymat collectif, sont pris en compte par trop peu d'approches. C'est pourquoi il est nécessaire d'adopter une méthode interdisciplinaire, qui est la seule à pouvoir étudier tous les critères définitoires potentiels. Malheureusement, ce principe ne se retrouve que rarement ou qu'en partie dans les nombreuses tentatives de définition. Bhuvaneshwar (78) déplore ce manque d'ouverture aux autres approches:

Les linguistes classiques sont tous partiellement aveugles. Les formalistes sont fonctionnellement myopes; les fonctionnalistes sont formellement hypermétropes; les cognitivistes sont formellement et fonctionnellement astigmatés; et les anthropologues sont culturellement malvoyants. Enfin, tous les linguistes sont karmiquement<sup>6</sup> aveugles.

---

6. L'auteur défend une approche basée sur la notion philosophique de karma, qui sera détaillée plus loin.

## 6. *Le principe d'inclusion*

Selon le principe d'inclusion, les typologies et les définitions de proverbes doivent prendre en compte tous les candidats potentiels et justifier un éventuel rejet de la classe des proverbes en leur assignant une catégorie à part entière. Ce principe est d'autant plus important lorsque le candidat rejeté est traditionnellement considéré comme proverbial. La typologie conçue par Ansbombe (2008, 256; 2017, 13) illustre bien cette difficulté. L'auteur fait des "traits rythmiques" un critère obligatoire et rejette donc les parémies non rythmiques et non figuratives de la classe des proverbes, qui se retrouvent reléguées dans une catégorie poubelle intitulée "autres". Même s'il est courant que les proverbes stylistiquement plus "pauvres" soient mis de côté par les linguistes, cette typologie semble sous-estimer le nombre d'énoncés génériques non rythmiques et non figuratifs. Bon nombre d'entre eux font d'ailleurs l'unanimité quant à leur statut de proverbe, comme *L'argent ne fait pas le bonheur*; *Les absents ont toujours tort*, ou *Toutes les bonnes choses ont une fin*. Quels que soient les critères retenus, le fait d'inclure et répartir les énoncés dans de véritables sous-catégories permet de renforcer la solidité et la crédibilité d'une typologie des parémies.

## 7. *Le principe de simplicité*

Selon ce principe, les définitions des proverbes doivent être aussi claires et simples que possible. Il peut paraître évident mais il est loin d'être toujours appliqué. Par exemple, les termes péjoratifs et subjectifs tels que *clichés* sont souvent utilisés pour définir les proverbes, tout comme des notions assez controversées comme celle de figement. De nombreux dictionnaires tentent de contourner la difficulté en définissant le proverbe par le biais d'autres catégories, en l'occurrence comme une sorte de maxime. Il va sans dire que les notions complexes et abstraites ne sont pas non plus les plus adaptées pour définir le proverbe. Pour illustrer ce point, prenons l'approche karmique adoptée par Bhuvaneshwar. L'auteur, qui est l'un des plus prolifiques sur la définition du proverbe, utilise des schémas complexes (où rectangles, étoiles, lignes bissectrices, flèches et *chakrams* [cercles] se mélangent), des concepts de la philosophie traditionnelle indienne (le karma, les planètes) et de nombreux termes en Hindi mélangés à l'anglais pour étayer sa définition. Malgré une approche très originale et la simplification fournie par l'auteur –pour qui le proverbe est

“une illocution prototypique figée culturellement confirmée en tant que texte” (31), la méthode et la métalangue finissent par rendre son approche moins accessible. L’approche n’est en outre pas facilitée par l’utilisation de concepts controversés, comme le figement.

#### 8. *Le principe de redondance*

Le principe de redondance veut que les définitions des proverbes ne contiennent pas de critères redondants ou répétitifs, c’est-à-dire des critères qui reformulent ou découlent d’autres critères déjà identifiés. La notion de fixité est un exemple assez parlant. Si l’on choisit d’inclure le caractère conventionnel dans la définition, il n’est pas nécessaire d’inclure la fixité, puisque tout énoncé conventionnel jouit d’une certaine fixité ou stabilité formelle. De même, la fixité implique la préconstruction. Cependant, la préconstruction et la fixité n’impliquent pas nécessairement le caractère commun ou conventionnel. A travers ces termes qui correspondent tantôt à une approche formelle, culturelle ou cognitive, cet exemple nous rappelle l’importance du principe d’interdisciplinarité, car il permet aussi d’éviter des redondances.

Dans la littérature spécialisée, de nombreux chercheurs avancent de “nouvelles” caractéristiques pour tenter de résoudre le mystère de la définition des proverbes. Ces caractéristiques dérivent bien souvent de caractéristiques connexes déjà connues. Par exemple, si les proverbes sont définis comme des phrases complètes, il n’est ni nécessaire ni suffisant de les définir comme des structures sujet-commentaire, comme dans Dundes (1970). Il en va de même pour la définition proposée par Milner, qui affirme que les proverbes sont des structures “quadripartites” (ex: Pierre/qui roule/n’amasse/pas mousse 54), car sa segmentation assez subjective peut être appliquée à de nombreuses phrases non proverbiales. Sonia Gómez-Jordana Ferary (139) met en avant un critère similaire. Dans son livre sur la définition des proverbes, qui privilégie l’approche linguistique, elle affirme que les proverbes peuvent être définis par leurs caractéristiques rythmiques et conclut qu’il existe sept modèles proverbiaux principaux, dont Sujet Verbe Objet, comme *L’habit ne fait pas le moine*.

Ces analyses sont certes incontestables mais elles peuvent être appliquées à de nombreux types de phrases génériques non proverbiales. Cela vaut aussi pour la valeur didactique des proverbes, ou encore leur statut d’acte de langage.

### 9. *Le principe de portée du corpus*

Selon ce principe, la légitimité de la définition du proverbe dépend de la qualité ou “portée” du corpus sur lequel elle se base. En d’autres termes, un corpus très limité ne peut conduire à une définition généralement valide. Par exemple, Russo et Guiraud tentent de définir le genre proverbial en soulignant leurs caractéristiques stylistiques ou poétiques mais leurs corpus ne sont composés que de proverbes latins et grecs anciens. Par conséquent, leurs définitions ne peuvent être valables que pour les proverbes latins ou grecs anciens, et non pour les proverbes modernes. Dans son ouvrage, Oddo a d’ailleurs calculé que seulement 11 % des proverbes compilés au Moyen-Age ont survécu sous leur forme initiale, et que 31 % d’entre eux ont totalement disparu, tandis que 58 % ont subi un changement de forme en diachronie (117).

Ce principe –ainsi que le principe d’inclusion– implique également que le corpus ne doit pas être figé mais qu’il doit évoluer et s’adapter à mesure que de nouveaux candidats ou critères sont pris en compte ou écartés.

### 10. *Le principe d’hybridité*

Selon le principe d’hybridité, les définitions et la typologie doivent tenir compte de l’hybridité potentielle de certains énoncés, y compris en diachronie. Selon la façon dont ils sont utilisés ou l’angle sous lequel ils sont observés, les proverbes et de nombreux autres types de phrasèmes peuvent subir des glissements catégoriels. En contexte, un proverbe peut être utilisé comme une devise, ou même comme une citation si son utilisateur en connaît le créateur. Il peut aussi être parodié, raccourci ou encore transformé en locution proverbiale s’appliquant à un contexte spécifique (ex: *Il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs* → *il a mis la charrue avant les bœufs*). Ce phénomène de déproverbialisation potentielle est omniprésent, tant en diachronie –comme le souligne Oddo (181) qu’en synchronie ou discours, comme le note Schapira (2000, 93). Il devrait donc être pris en compte dans toute typologie, au lieu d’être relégué au rang d’anomalie ou de marge d’erreur.

### 11. *Le principe de transparence*

Le principe de transparence est le plus simple et le plus essentiel de tous les principes. Il peut protéger les chercheurs de critiques indésirables et empê-

cher des interférences terminologiques d'induire le lecteur en erreur ou de créer des zones d'ombres dans une étude. Il consiste simplement à présenter sa position terminologique et sa conception de la notion de proverbe, tout en rappelant qu'elle n'est pas la seule approche possible. Fort heureusement, cette pratique est assez répandue chez les parémiologues, qui y consacrent souvent quelques lignes en introduction ou dans la première partie de leurs articles. Elle est aussi courante dans les dictionnaires de proverbes. Toutefois, elle n'est pas pour autant systématique et il s'agit là d'un écueil qui peut aisément être évité.

## CONCLUSION

Bien qu'un consensus global ne soit pas possible en raison du grand nombre de domaines, d'objectifs, et de méthodes, la définition du proverbe est loin d'être une tâche impossible ou inutile. Le présent article plaide en faveur d'une définition analytique des proverbes basée sur des critères définitoires obligatoires (préconstruction + caractère conventionnel, autonomie grammaticale, sens généralisant, thématique humaine, anonymat collectif de son créateur) mélangeant plusieurs approches (formelle, cognitive, culturelle, narrative, etc.) et permettant de les séparer des genres connexes (maximes, expressions idiomatiques, phrases situationnelles, dictons, citations, etc.) afin de délimiter une classe spécifique d'énoncés. Bien que ces étapes garantissent une définition plus légitime, il est important de rappeler que toute approche comportera toujours une part de subjectivité et impliquera toujours le choix d'une perspective ou d'une terminologie spécifique. Loin d'être pessimiste, cet article met simplement l'accent sur le haut degré de "relativité terminologique" qui va de pair avec la notion de proverbe. Son impact ne doit pas être négligé car il peut nuire à la bonne compréhension d'une étude, voire l'influencer. C'est le cas par exemple des dictionnaires de proverbes, dont le contenu plus ou moins proverbial varie grandement en fonction des critères définitoires retenus par les compilateurs. C'est aussi le cas de la linguistique ou phraséologie de corpus, dont les résultats se basent sur la fréquence d'usage d'un énoncé mais qui serait inopérante dans le cadre d'une approche qui ignore ce critère. Cette relativité impacte de nombreux autres domaines: les résultats des études contrastives, les énoncés choisis pour les apprenants dans une approche phraséodidactique, et la délimitation même du domaine de la parémiologie.

## OUVRAGES CITÉS

- Anscombre, Jean-Claude. "Parole proverbiale et structures métriques". *Langages* 139 (2000): 6-26.
- Anscombre, Jean-Claude. "Les formes sentencieuses: peut-on traduire la sagesse populaire?". *Meta: Journal des Traducteurs* 53.2 (2008): 253-68.
- Anscombre, Jean-Claude. "Matrices rythmiques et parémies". *La Parole exemplaire: Introduction à une étude linguistique des proverbes*. Éd. Jean-Claude Anscombre, Bernard Darbord et Alexandra Oddo. Paris: Armand Colin, 2012. 147-58.
- Anscombre, Jean-Claude. "Le fonctionnement du temps et de l'aspect dans la gnomicité/généricité des proverbes". *Scolia* 31 (2017): 11-37.
- Arora, Shirley. "The Perception of Proverbiality". *Proverbium* 1 (1984): 1-38.
- Balibar-Mrabti, Antoinette, et Céline Vaguer, éd. *Le semi-figement*, numéro de la revue *Linx* 53 (2005).
- Bhuvaneshwar, Chilukuri. "The Proverb and Its Definition: A Ka:rmik Linguistic Approach". *Bis dat, qui cito dat*. Éd. Christian Grandl et Kevin J. Mckenna. Frankfurt am Main: Peter Lang, 2015. 77-94.
- Burger, Harald, Dimitri Dobrovolskij, Peter Kühn et Neal R. Norrick, éd. *Phraseology: An International Handbook of Contemporary Research*. Berlin: De Gruyter, 2007.
- Conenna, Mirella. "Structure syntaxique des proverbes français et italiens". *Langages* 139 (2000): 27-38.
- D'Andrea, Giulia. "Qui dit proverbe... dit rythme?". *Scolia* 31 (2017): 101-18.
- Dessons, Gérard. "Pour une rythmique du proverbe". *La Licorne* 125 (1984): 22-33.
- Dundes, Alan. "On the Structure of the Proverb". *Proverbium: Yearbook of International Proverb Scholarship* 25 (1975): 961-73.
- Gómez-Jordana Ferary, Sonia. *Le Proverbe: vers une définition linguistique*. Paris: L'Harmattan, 2012.
- Gouvard, Jean-Michel. "Prolégomènes à une analyse métrique des proverbes". *Cahiers de Grammaire* 30 (2006): 193-203.
- Grésillon, Almuth, et Dominique Maingueneau. "Polyphonie, proverbe et détournement". *Langages* 73 (1984): 112-25.
- Gross, Gaston. *Les Expressions figées en français*. Paris: Ophrys, 1996.
- Grzybek, Peter. "Proverb". *Simple Forms: An Encyclopaedia of Simple Text-Types in Lore and Literature*. Éd. Walter Koch. Bochum: Universitätsverlag Dr. Norbert Brockmeyer, 1994. 226-41.

- Grzybek, Peter. "Semiotic and Semantic Aspects of the Proverb". *Introduction to Paremiology*. Éd. Hrisztalina Hrisztova-Gotthardt et Melita Aleksa Varga. Berlin: De Gruyter, 2015. 68-111.
- Guiraud, Charles. "Structure linguistique des proverbes latins". *Richesse du proverbe* 2 (1984): 73-82.
- Honeck, Richard. *A Proverb in Mind: The Cognitive Science of Proverbial Wit and Wisdom*. Mahwah: Lawrence Erlbaum Associates, 1997.
- Kleiber, Georges. "Sur le sens des proverbes". *Langages* 139 (2000): 39-58.
- Kleiber, Georges. "Proverbes et dictons: la dénomination, quel surplus sémantique?". *Proverbes et locutions figées: description et catégorisation*. Éd. Salam Diab-Duranton, Georges Kleiber et Abdenbi Lachkar. Paris: Librairie Orientaliste Paul Geuthner, 2019. 111-29.
- Krikmann, Arvo. *Proverb Semantics*. Burlington: University of Vermont, 2009.
- Mejri, Salah. "La structuration sémantique des énoncés proverbiaux". *L'Information Grammaticale* 88 (2001): 10-15.
- Meschonnic, Henri. "Les proverbes, actes de discours". *Revue des sciences humaines* 163 (1976): 419-30.
- Mieder, Wolfgang. *American Proverbs: A Study of Texts and Contexts*. New York: Peter Lang, 1989.
- Mieder, Wolfgang. *Proverbs: A Handbook*. Westport: Greenwood Press, 2004.
- Milner, Georges. "De l'armature des locutions proverbiales: essai de taxonomie sémantique". *L'Homme* 9 (1969): 49-70.
- Norrick, Neal. "Subject Area, Terminology, Proverb Definitions, Proverb Features". *Introduction to Paremiology*. Éd. Hrisztalina Hrisztova-Gotthardt et Melita Aleksa Varga. Berlin: De Gruyter, 2015. 7-27.
- Oddo, Alexandra. *Vers Un Refranero diachronique*. Paris: Lambert Lucas, 2014.
- Russo, Joseph. "The Poetics of the Ancient Greek Proverb". *Journal of Folklore Research* 20 (1983): 121-30.
- Schapira, Charlotte. *Les Stéréotypes en français*. Paris: Ophry, 1999.
- Schapira, Charlotte. "Proverbe, proverbialisation et déproverbialisation". *Langages* 139 (2000): 81-97.
- Sevilla-Muñoz, Julia. "Les proverbes et phrases proverbiales français et leurs équivalences en espagnol". *Langages* 139 (2000): 98-109.
- Taylor, Archer. *The Proverb and an Index to the Proverb*. Hatboro: Folklore Associates, 1962.
- Villers, Damien. *Le Proverbe et les genres connexes*. Sarrebruck: Presses Académiques Francophones, 2014.



- Villers, Damien. "Marqueurs stylistiques: leur poids dans la définition et la genèse des proverbes". *Scolia* 31 (2017): 79-100.
- Whiting, Barlette-Jere. "The Nature of the Proverb". *Harvard Studies and Notes in Philology and Literature* 14 (1932): 278-302.
- Winick, Stephen. "Fall into the (Intertextual) Gap: Proverbs, Advertisements and Intertextual Strategies". *Proverbium* 28 (2011): 339-80.